

Le journal des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne

Volume 10, numéro 7, le mercredi 4 décembre 1996

Rapport du COPA sur la restructuration universitaire:

Cette nouvelle structure va-t-elle s'effondrer?

Alain Daoust et Marc Larivière

Le temps s'écoule rapidement pour les gens du Comité de l'organisation et de la planification académique. Ceux-ci tentent de faire accepter leur fameux plan de restructuration qui est sensé entrer en vigueur au début de l'année scolaire 1997-1998. Pour qu'il soit accepté, 32 sénateurs doivent voter en faveur de la proposition. Le vote aura lieu à la prochaine réunion du Sénat le jeudi 12 décembre 1996. Le plan comme tel suscite encore de nombreuses discussions virulentes. En regardant d'un point de vue externe, on peut se demander si les administrateurs pourront ralier les différentes factions afin d'arriver à un consensus. Si la proposition est défaite, on peut s'attendre à des résultats qui feront sûrement rougir les grands administrateurs de l'université. On se retrouvera avec le problème de la «chasse aux-doyens». Les contrats des quatre doyens se terminent cette année, justement pour faciliter la transition du nouveau système. Si la politique de la restructuration est rejetée par le Sénat, la Laurentienne sera à la recherche de doyens pour remplir ces postes vacants.

Le but ultime de la restructuration est de simplifier la structure administrative de l'université. Par contre, il faut se demander si le comité a bien rempli son mandat? Pour répondre, il faudrait décortiquer la nouvelle structure avec un oeil critique. On a aboli les quatre facultés traditionnelles pour se retrouver avec deux seulement, soit la faculté A et la faculté B. Comme la figure 1 le démontre (p.2), la structure serait composée de trois paliers, du module, de la division et de la faculté.

On définit les modules en tant qu'unités administratives de base où l'on regroupe la discipline, la langue et l'enseignement. À ce niveau, on s'occuperait principalement de la gestion de la population étudiante, en ce qui a trait aux matières scolaires et aux programmes d'études.

Le COPA propose de regrouper ces modules en divisions. Ce palier sera défini par l'affinité disciplinaire et par la langue. À ce niveau, on retrouve le corps professoral et le personnel de soutien. Le rôle primaire de la division est d'assurer la gestion du corps professoral tout en faisant la promotion de l'enseignement et de la recherche.Elle permet la flexiblilité d'allocation des ressources. D'autant plus que c'est elle qui détermine les priorités au niveau de l'enseignement et de la programmation. *Grosso modo*, on retrouve dans la division la gestion des ressources humaines et du budget.

Nous arrivons finalement à la faculté. À ce niveau, on s'occuppe de l'orientation et de la politique générale de la programmation et des disciplines. La question des conventions collectives des professeurs est réglée à ce palier, ainsi que celle du budget.

Les compressions budgétaires

En éliminant deux facultés, les administrateurs nous laissent croire qu'on s'attend à des compressions budgétaires qui seront ressenties de façon immédiate. En réduisant quatres facultés à deux, on prétend réduire les coûts. Par contre, les rapports préliminaires du COPA ne présentent pas de chiffres qui peuvent soutenir une telle affirmation.

L'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité est peut-être le seul argument qui favorise la nouvelle structure. En tant qu'institut d'éducation postsecondaire, l'université doit assurer l'épanouissement de l'étudiant au niveau de l'apprentissage. L'expérience universitaire doit ouvrir l'esprit des étudiants à de nouvelles possibilités. Le système actuel dirige les étudiants vers une spécialisation. Ce n'est que pendant leur bac qu'ils auront la possibilité de vivre l'expérience de l'enseignement de trois ou quatre professeurs. C'est une formule qui tend à limiter l'épanouissement des étudiants. Si les étudiants cherchent une vision différente, ils doivent prendre des cours en anglais.

Dans le système alternatif, on propose une division francophone. Dans la faculté B, la division Sciences humaines sera composée des programmes de Français, Traduction, Philosophie, Éthique, Sciences religieuses, Sciences libérales, Sociologie, Géographie, Histoire, Folklore et Ethnologie, Droit et Justice, Science politique, Psychologie, Science de l'Éducation et Service social. L'interdisciplinarité se retrouve au nivau des modules. L'autogestion de la programmation permettra aux professeurs de créer des cours qui toucheront plusieurs disciplines. Ainsi l'étudiant en Science humaines aura l'opportunité de s'ouvrir à plusieurs possibilités. Sans compter que la transition de discipline à discipline sera plus facile.

(suite à la deuxième page)

Branle-bas de combat! C'est un orignal déchaîné de l'an passé qui fait la case des coupables de cette semaine! Meughlons à tue-tête les noms de ces indomptables qui circulent librement dans nos belles et majestueuses forêts!

Marc (mes plus belles années, je les ai passées dans le Donovan à cirer les chaussures de mon parrain Marko) Larivière, Josée (Non, elle ne démissionne pas) Fortin, Josée (j'ai une Chevette qui tourne au ralenti dans mon coeur) Bisson, Linda (pour tous vos besoins en publicité et plus encore...) Lévesque, Marc (le king de Dowling) Huneault, Jean-Claude (expert en matière d'affaires bilingues) Rutayisire, Johanne (à mort le franglais!) Labonté, Stéphane (la traversée de l'Ontario français en CANO) Gauthier, Kerry Lee (l'hiver approche, je dirais même plus que l'hiver est à nos portes) Richardson, Alain (je ne dors plus, ma chatte est en chaleur) Daoust, Chantal (au lieu de pendre quelqu'un, il vaut mieux faire du ménage) LeCoz, Joël (on a perdu ton titre et on s'excuse) Bombo-Konghonzaud, Marko (j'ai passé ma jeunesse à faire la pluie et le beau temps dans le Donovan) Roy, Josée (en jupette et en blouse limette) Perreault, Sophie Galarneau.

Le roi des orignaux vous est infiniment redevable pour le sacrifice que vous allez faire à lire ce journal qui sera bientôt disponible sur le marché chinois. C'est ce que prétend Marc Larivière en tout cas!

SOMMAIRE

l'Orignal déchaîné

Rédacteur:
Marc Larivière

Rédactrice adjointe:
Josée Fortin

Trésorière:
Josée Bisson

Publiciste:
Linda Levesque

L'Orignal déchaîné est le journal des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux et celles qui veulent s'adresser en français à la communauté laurentienne.

L'Orignal déchaîné publie 1000 copies par numéro. Il est monté à l'aide d'un système d'ordinateurs Macintosh et imprimé par Journal Printing, à Sudbury. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'Université Laurentienne, en divers points de distribution à Sudbury, ainsi qu'à un nombre croissant d'abonné.e.s.

Tout changement d'adresse, demande d'abonnement ainsi que tout exemplaire non-distribué doit être envoyé à l'adresse ci-dessous.

Le prochain *Orignal déchaîné* sortira des marais

le 22 janvier 1997!

La date de tombée pour les articles et les annonces du prochain numéro est

le 15 janvier 1997

Les orignaux attendent TA collaboration!

Société canadiennes des postes - Envoi de publications canadiennes. Contrat de vente numéro 86. Port de retour garanti.

Rapport inacceptable pour les Canadiens-Français

(Suite de la page 1)

Dans la foulée de la restructuration et de la «réinvention» de l'université, les Canadiens-Français à la *Laurentian* avaient espoir qu'enfin, après plus de 35 années de frustrations devant la tergiversation et l'indifférence administrative, la situation allait changer pour le mieux. Mais, comme le proverbe le dit si bien, «plus ça change, plus c'est pareil».

Le rapport du Comité de la planification académique (COPA) intitulé «Réinventer l'université: une nouvelle structure» est décevant, décourageant même, et il ne faut pas aller trop loin dans le texte pour en arriver à une telle conclusion. Le second paragraphe de la deuxième page du rapport en dit long: *Le Comité* [Comité de planification académique] *avait aussi posé comme principes organisateurs l'affinité disciplinaire, d'une part, et la langue et la culture, d'autre part. Il est apparu clairement que la communauté universitaire n'est pas prête à donner la priorité à la langue et à la culture comme principes organisateurs. L'idée d'un secteur francophone (recommandé par le Conseil de l'enseignement en français) et celle d'une faculté de langue française ont été longuement discutées par le Comité avant d'être écartées.*

Nous nous retrouvons donc devant un problème d'envergure qui n'est toujours pas réglé et qui date de la fondation de la *Laurentian*. Premièrement, les Canadiens-Français ont le droit de savoir où est leur place au sein de cette institution, mais on n'en fait aucune mention dans le rapport, comme si la question ne méritait pas d'être débattue. Deuxièmement, le principe même de bilinguisme ne devrait-il pas sous-entendre l'égalité de la langue et de la culture? Or, comme le démontre l'énoncé du rapport ci-haut, nous sommes encore loin de ce principe d'égalité et il est davantage difficile pour les administrateurs de la *Laurentian* de crier haut et fort qu'ils sont fiers du caractère bilingue de l'université. En guise de comparaison, les Canadiens-Français de la *Laurentian* n'ont pas grand chose lorsqu'on les compare aux Canadiens-Français de la Faculté Saint-Jean de la University of Alberta. Selon l'annuaire de la University of Alberta, *La Faculté Saint-Jean se définit aujourd'hui par son statut universitaire de langue française. Elle dessert les étudiants capables de poursuivre en français des études universitaires. La Faculté se donne pour mission de répondre aux besoins particuliers des francophones de l'Ouest.* De plus, *la langue de travail pour les administrateurs, les professeurs et les membres de soutien est le français* à la Faculté Saint-Jean tandis qu'à Sudbury, les Canadiens-Français doivent se contenter d'une université anglaise avec certains services en français. Il était pourtant grand temps de répondre à la question politique par rapport à notre place au sein de cette entité dite bilingue, cependant le rapport fait toujours fi de nos revendications.

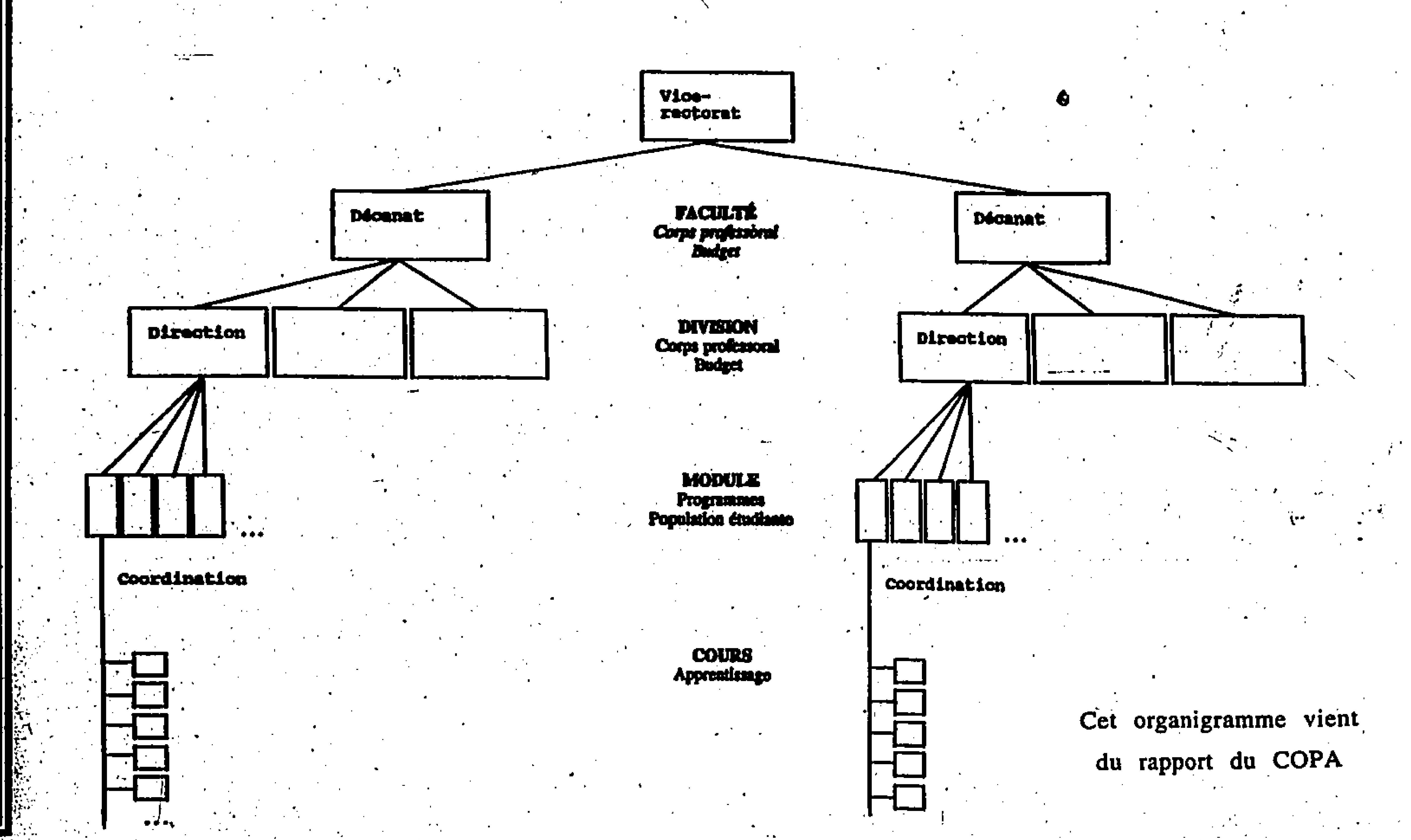
Autogestion des programmes francophones

L'autogestion des programmes francophones est un concept fort intéressant que l'on retrouve dans le rapport, mais l'ampleur de cette autogestion est, elle aussi, décevante. Plusieurs vont prétendre que le vrai pouvoir, au niveau de l'autogestion, se retrouve à la base même de la hiérarchie, soit le module d'enseignement.

Mais le hic de cette autogestion est qu'elle ne se limite qu'au module pour la majorité des cours en français. Il est vrai que dans la Faculté B, on retrouve une division entièrement française sur trois. Mais qu'adviendra-t-il lorsque les trois divisions de cette faculté se rencontreront afin de discuter du budget. Les Canadiens-Français ne représenteraient-ils que le tiers des votes? Pouvons-nous vraiment affirmer que les Canadiens-Français auront le dernier mot dans la gestion et l'orientation de leurs cours? Nous nous retrouvons encore devant des questions sans réponse et nous, les Canadiens-Français, avons raison de nous inquiéter, surtout lorsqu'il est question de budget, car c'est au niveau de la faculté que les gens discutent de l'allocation des ressources entre les divisions et les modules d'enseignement. Inutile de préciser que la situation est pis encore dans la Faculté A où les Canadiens-Français ne sont majoritaires qu'au niveau du module.

Donc, au niveau de l'autonomie et de l'autogestion, les Canadiens-Français de cette insitution se retrouvent encore, non pas avec le pain ni même avec la tranche, mais bel et bien avec les miettes. Si la structure interne de la *Laurentian* l'empêche d'adopter une structure digne d'une institution véritablement bilingue, il n'y a qu'une solution qui s'impose, l'université de langue française en Ontario...

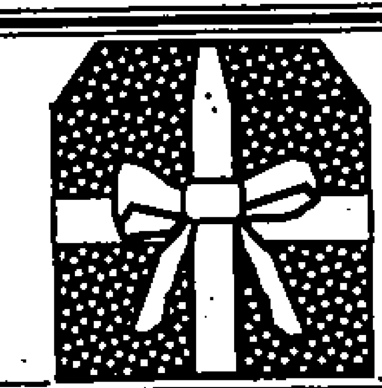
Figure #1



Cet organigramme vient du rapport du COPA



Opinion orignale!



Matière à réflexion : Sommes-nous réellement fiers de nos origines françaises?

Johanne Labonté

Si c'est le cas, notre façon d'agir est certes à s'y méprendre! Combien de fois dans une journée des fautes de français peuvent-elles me sauter aux yeux ou assaillir mes oreilles? Je ne les compte plus et ça m'effraie car je crains de tomber dans le piège de l'indifférence face à cette épidémie qui prend de plus en plus d'ampleur. En dépit du fait que Sudbury compte la masse francophone la plus importante en Ontario, j'ai peine à croire que c'est précisément dans cette région que la qualité de la langue est des plus pauvres. Comment se fait-il que lorsque nous entendons parler des gens du Nord, voire même du Sud de l'Ontario, on observe aisément une différence dans l'emploi des mots auxquels ils recourent dans leur conversation, mais aussi dans le fait qu'ils n'empruntent ni n'accordent ces mots de façon à faire retourner Molière lui-même dans sa tombe? C'est devenu tellement courant ici que certaines expressions seraient vraiment dignes des nouvelles séries à frissons en vogue par les temps qui courent.

Comment contrer ce phénomène? D'abord, il faut en prendre conscience et DÉSIRER un véritable changement. Commençons par la parler cette belle langue et, je dois ajouter, le plus souvent, et de la façon la plus correcte possible. Il y a trop de facilité : on doute de la justesse d'un mot quelconque et, plutôt que de chercher sa signification réelle dans le dictionnaire, on le remplace par le mot anglais qui nous vient vite à l'esprit et, voilà, le tour est joué! Pas de chichis, on réussit à se faire comprendre. Justement, c'est ce que j'appelle la solution «prêt-à-parler» qui s'avère un bon complément pour le «prêt-à-emporter» qui accommode bien du monde. Serait-ce une de ces autres modes qui gagne de plus en plus d'adeptes et qui, comme le jeans, est appelée à durer? Heureusement que la langue n'a de commun avec la mode que son évolution...

J'éprouve à la fois peur et dégoût et c'est purement justifié ; qu'elle est cette manie de parler «franglais» ou, pis encore, de converser systématiquement en anglais entre francophones? Le français serait-il à court de mots? Bien au contraire, je crois plutôt qu'il y a tout à lui envier. J'ai beau chercher à comprendre, je ne vois toujours pas. Et plus on jouera à ce petit jeu, plus on effritera le statut du français en tant que langue officielle. Réveillons-nous pendant qu'il en est encore temps, il nous appartient de faire en sorte que l'on devienne des gens de race fière.

Notre engouement pour l'expression d'un français correct nous incitera davantage à lire et à écrire en français pour finalement tendre à un goût de vivre en français. Parvenus à cette étape, nous pourrions exploiter cette force pour, enfin, avoir des librairies francophones prolifiques, des disquaires ayant à leur inventaire un choix impressionnant de musique francophone, des vidéothèques où l'on dispose de nombreux produits en français, incluant les dernières nouveautés, somme toute d'avoir notre part du marché.

Pour l'instant, on n'y a pas accès et je peux facilement imaginer pourquoi, et inutile de nous plaindre ou de revendiquer... il nous faut d'abord changer. N'allez surtout pas interpréter cette vision par une intention de dénigrer l'anglais ; loin de moi cette idée. Le bilinguisme, LE VRAI, est dans ce beau pays, un atout précieux, voire fondamental, pour quiconque veut élargir sa fenêtre sur le monde.

Le bilinguisme

et son évolution dans le temps

Jean-Claude Rutayisire
Commerce, 1ère année

Vous conviendrez avec moi que le bilinguisme occupe une place prépondérante au sein des divers débats qui se tiennent souvent ici à l'Université Laurentienne. Toutefois, si tout le monde est du même avis sur le principe du caractère bilingue de cette institution, les divergences apparaissent au moment de sa concrétisation.

Nous remarquons que pour certains, le bilinguisme se limite à la cohabitation des deux groupes linguistiques (Anglophones et Francophones) ; alors que pour d'autres, il se traduit par une communauté homogène où tous les acteurs (personnel de soutien, professeurs et étudiants) ont l'aptitude de s'exprimer convenablement dans les deux langues : l'anglais et le français.

De ces deux acceptions, laquelle reflète fidèlement la situation réelle qui prévaut dans la communauté universitaire? À vrai dire, les deux formes se sont succédées dans le temps.

Le bilinguisme initial

À la création de l'Université Laurentienne, la loi régissant le caractère bilingue stipulait que les étudiants anglophones et francophones devaient tous être parfaitement bilingues au bout de trois ans. Cependant, la mise en vigueur de cette norme n'a pas été très facile. C'est pourquoi d'ailleurs, elle a été abrogée par la suite.

«Au départ, une seconde langue était nécessaire pour être admis à l'université, mais cette exigence a été abandonnée en 1968. À l'origine, le journal étudiant Lambda était un journal bilingue, mais en 1964 on se mit à imprimer deux éditions uniligues (...)», ainsi nous révèle Gwenda Hallsworth dans sa publication, Aventure into the realm of higher education / Le beau risque du savoir, traduite de l'anglais par John & Francoise Arbuckle, mai 1985, p. 35.

En fait, cette forme de bilinguisme suscite une certaine réticence de la part des deux groupes de la communauté universitaire. *«Dans une communauté où la plupart des Francophones sont bilingues et la majorité des Anglophones sont unilingues, il arrive trop souvent que le premier groupe considère le bilinguisme comme un moyen d'assimilation et que le deuxième estime que c'est une méthode de francisation»*, passage tiré du Plan stratégique de l'Université Laurentienne, janvier 1993, p. 23.

Le bilinguisme actuel

Il est vrai que l'université n'a pas pu atteindre son objectif initial en rapport avec le bilinguisme : néanmoins, il reste indéniable que son attachement et sa volonté de promouvoir et de garantir un environnement bilingue demeurent intacts.

En effet, cela est justifiable surtout par le nombre remarquable d'outils linguistiques que l'université met à la disposition de différents usagers qui souhaitent et qui s'appliquent en vue de devenir bilingues. Entre autres exemples, nous pouvons citer le Centre des langues officielles, les cours offrant la composante LIP (langue intégrée au programme) pour la section française, et le Writing Accross Curriculum (WAC) pour la section anglaise, sans oublier les cours d'anglais et de français langue seconde.

Ainsi, la situation actuelle peut se décrire comme une cohabitation des deux groupes linguistiques où leurs membres respectifs ne sont plus tenus, par le règlement, à apprendre la seconde langue. La contrainte d'hier ayant cédé la place à l'appréciation et à la volonté de tout un chacun.

Le bilinguisme et son avenir

Il y a lieu de garder l'espoir parce que certains signes précurseurs augurent un lendemain meilleur pour le bilinguisme. Encore une fois, dans son Plan stratégique de l'Université Laurentienne, janvier 1993, celle-ci réitère son engagement à respecter sa mission d'institution régionale bilingue. *«(...) L'université mettra en pratique le règlement en matière de bilinguisme de façon positive et consultative afin de favoriser la création d'un milieu qui encourage et appuie l'apprentissage d'une langue seconde (...)»*, p. 23.

Par ailleurs, le système d'immersion en français, qui existe déjà dans les écoles secondaires, est perçu par certains comme un allègement de la tâche de l'université. *«Lorsque les enfants qui sont à présent dans les classes d'immersion en français atteindront l'âge d'aller à l'université. La Laurentienne sera, semble-t-il, en mesure d'attirer ces étudiants et de devenir un établissement plus profondément bilingue.»*, ainsi prédit Gwenda dans la même publication, p. 35-36.

Voici en quelques mots, le bilinguisme tel qu'il a existé depuis la création de l'université jusqu'à nos jours, et la façon dont certains d'entre nous entrevoient son avenir.

Le comité du service d'alimentation de l'Université Laurentienne

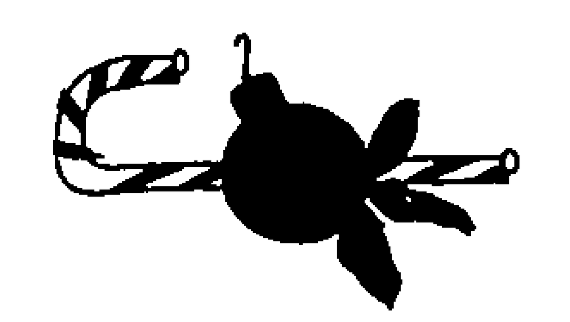
Afin d'offrir le meilleur service d'alimentation possible à la laurentienne, nous aimerions recevoir vos commentaires et suggestions.

Nous vous prions donc de communiquer avec votre représentant au Comité du service d'alimentation, ou avec tout autre membre, afin de lui faire part de vos commentaires et inquiétudes.

Le comité du service d'alimentation se réunira à tous les mois.

Membre du comité du service d'alimentation

Directeur des Services	Romeo Bertoli	poste 3003
A.E.U.L.	Suzanne Pharand	0
Thorneloe	Alex McGregor	1052
A.E.F.	Marco Roy	2408
Admin. des sports	Greg Zorbas	1021
A.G.E.	Tannys Laughren	1062
Marriott	Brad Beach	2609
A.P.U.L.	Patrick Demeyere	1015
A.P.A.P.U.L.	Steve Beynon	2200
A.E.T.L.	Frank Woods	6503
Service de santé	Lyne Rivet	1057



Bramements divers!



Réaction de la FCFA aux propos de Sheila Copps

Sophie Galarneau

Qu'on se le dise: l'assimilation et la vitalité sont toutes deux des réalités vécues par les communautés francophones et acadiennes du Canada!

OTTAWA, le 20 novembre 1996 - La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada tient à rectifier les faits suite aux propos tenus par la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, lors de sa comparution devant le Comité mixte permanent des langues officielles. En réponse à une envolée lyrique du député bloquiste Jean-Paul Marchand sur le thème de l'assimilation, Madame Copps a répondu qu'il est faux d'affirmer que l'assimilation est un problème pour les communautés francophones et acadiennes du pays. La FCFA du Canada est en total désaccord avec cette affirmation.

«Il est inacceptable que la ministre chargée des communautés francophones et acadiennes tienne de tels propos. Il est impossible le nier le fait que l'assimilation est un problème réel au sein des communautés francophones et acadiennes du pays. Nous espérons que Madame Copps saura corriger ce discours et ce, publiquement», a lancé Jacques Michaud, président de la FCFA du Canada.

«Toutefois, j'insiste aussi sur le fait qu'il est important de ne pas tenir de discours à notre égard qui soit du genre à ceux de monsieur Marchand, dont le parti s'obstine à vouloir faire croire que l'assimi-lation est le seul attribut qui caractérise nos communautés et que notre dispariton est imminente. Tant monsieur Marchand que madame la ministre sont dans l'erreur en tenant de tels discours. Qu'on se le dise, la vitalité et l'assimilation sont toutes deux des réalités que vivent les communautés francophones et acdiennes du Canada», d'ajouter le président.

Quand nos représentantes et nos représentants de l'arène politique font référence aux communautés francophones et acadiennes, ils ont aussi l'obligation de traiter de leur vitalité.

Bien que l'assimilation soit un fléau, les communautés sont en bonne voie de s'approprier les outils nécessaires dans le but d'assurer leur développement et leur épanouissement. Le gouvernement Chrétien s'est entre autres distingué au chapitre des langues officielles, tout récemment, en rendant publique la décision du Cabinet de remettre au Conseil du Trésor la responsabilité de mettre en oeuvre la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. C'est une initiative qui va dans le sens des efforts déjà déployés par les organismes qui défendent et qui font la promotion des intérêts des francophones à travers le pays, et qui veillent à ce que leurs droits acquis soient pleinement mis en oeuvre.

Sur une note moins positive, cependant, les communautés remarquent un désengagement graduel du gouvernement fédéral au niveau des argents qui sont investis dans le développement des communautés francophones et acadiennes.

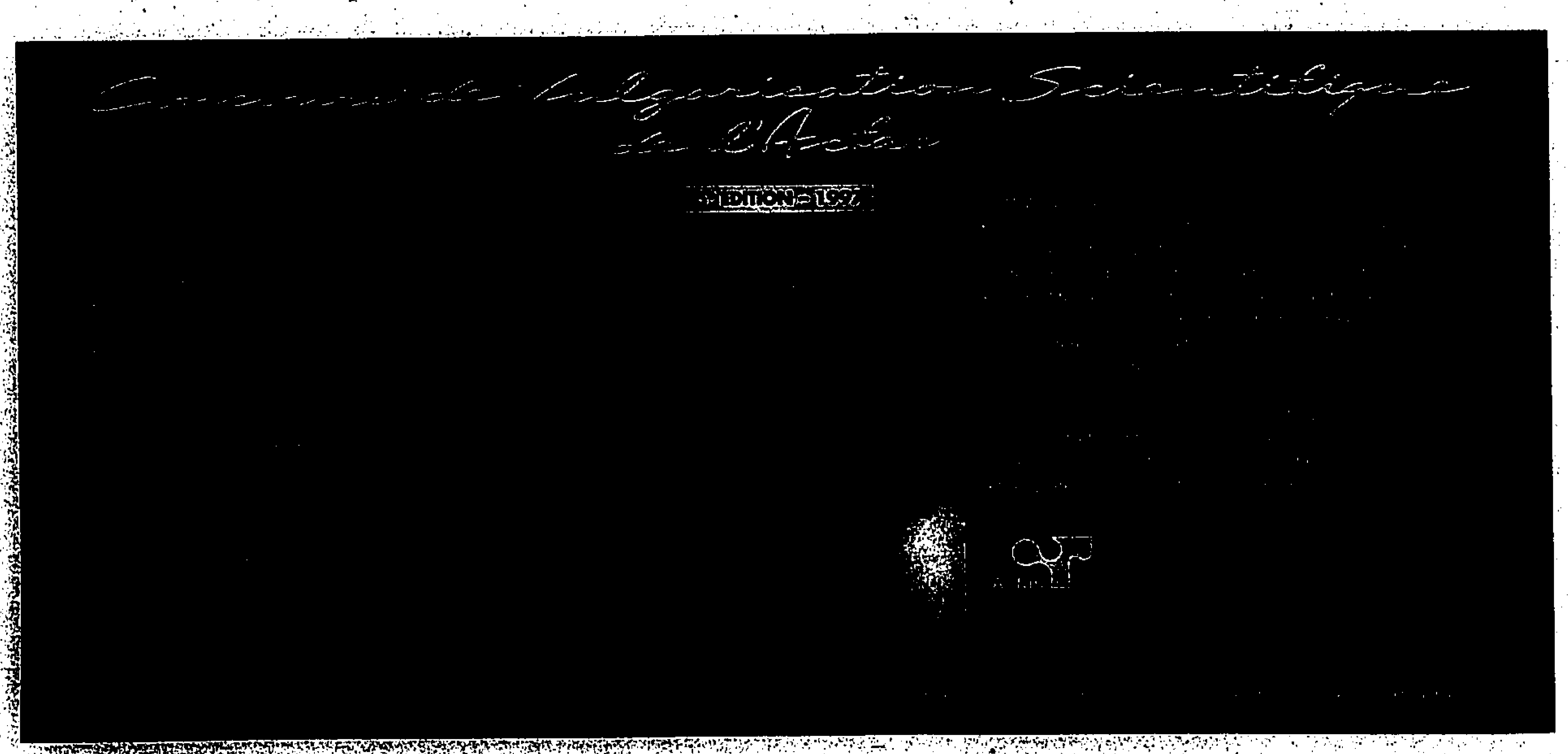
«Le gouvernement fédéral coupe dans les budgets de Radio-Canada, qui est pourtant un outil de communication central à notre développement. Le gouvernement coupe également dans les budgets des organismes qui travaillent d'arrache-pied pour les communautés. Madame Copps peut bien tenter de nous présenter la situation des communautés francophones et acadiennes comme un Eldorado, il reste beaucoup de travail à faire. Malgré les nombreux engagements du gouvernement au niveau de la dualité linguistique, la décroissance de leur investissement financier à ce niveau continue de nous inquiéter au plus haut point. Que signifie cet écart entre le discours public et les gestes concrets de notre gouvernement? C'est la question que se pose actuellement les commu-nautés francophones et acadiennes», a conclu Jacques Michaud.

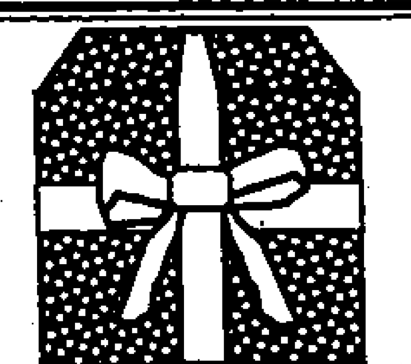
La Fédération des communauté francophones et acadienne (FCFA) du Canada est un organisme national qui regroupe les associations de neuf provinces et de deux territoires ainsi que quatre organismes nationaux à vocation sectorielle. Elle a pour but de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des communautés francophones et acadiennes du pays.

Pour plus d'informations: Sophie Galarneau au (613) 241-7600 ou par courrier-électronique, au **s.galarneau@fcfa.franco.ca**

Jane Goodall au petit écran

La conférence Falconbridge intitulée «An Evening with Dr. Jane Goodall» sera télédiffusée sur la chaîne communautaire The Box (câble 10) le samedi 21 décembre à 13 h. Mme Jane Goodall, une spécialiste renommée de la recherche sur la faune, a célébré, en 1995, 35 années de recherche sur les chimpanzés sauvages au centre de recherche de Gombe Stream en Tansanie, Afrique orientale. Cette conférence Falconbridge a été présentée à l'université Laurentienne le 25 novembre dernier.





Stéphanorignal !



Les crêtes et les creux d'un journal de bord

Stéphane Gauthier

Un ouvrage d'envergure

Il y a peu d'ouvrages, jusqu'à ce jour, qui ont traité de l'ensemble du mouvement CANO (Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario); un mouvement artistique et culturel, rappelons-le, créateur et contestataire, qui a pris naissance à Sudbury dans les années soixante-dix.

On se souviendra peut-être, parmi d'autres publications, des témoignages et essais incontournables mais épars de Fernand Dorais, un animateur et un témoin privilégié de l'époque; puis aussi d'une étude historique sur le Théâtre du Nouvel-Ontario (publiée en 1991, sous la direction de Guy Gaudreau, lors du 20e anniversaire du TNO), qui abordait en parallèle CANO et le mouvement contre-culturel sudburois.

Cet automne, Gaston Tremblay, cofondateur et ancien directeur de la maison d'édition Prise de parole, qui a vécu dans le tourbillon de ces années folles, vient de publier un premier ouvrage d'envergure qui embrasse tout le mouvement surnommé ici le Grand CANO. Publié aux éditions Le Nordir à Ottawa, ce livre s'intitule Prendre la parole : Le journal de bord du Grand CANO. En 330 pages et 76 photographies, il couvre une période de 25 ans qui s'étire entre 1963 et 1988, année où l'auteur prend le large vers Montréal.

L'odyssée du Grand CANO

Disons d'abord ce que n'est pas le livre. Le journal de bord ne se veut ni un ouvrage historique, ni un essai critique mais plutôt un témoignage d'une expérience et d'une aventure fraternelles de création collective. Le lecteur est donc prévenu : nous avons affaire à *un* point de vue, celui de Gaston Tremblay qui s'est appuyé sur sa correspondance, son journal personnel, ses souvenirs et des articles. En ce sens, l'auteur est fidèle à l'exercice du journal de bord qui, dans sa signification première, a pour but de relater chronologiquement les faits et gestes importants vécus à bord d'un bateau, lors d'un périple en mer.

Le récit, captivant dans son ensemble, et la voix d'amiral de Tremblay ont le mérite de donner une vue d'ensemble à l'aventure CANO; le mérite aussi de rendre la frénésie, l'énergie qui circulaient et l'esprit qui animait ce jeune groupe dynamique, créatif et téméraire même, d'hommes et de femmes.

Il retrace, en trente chapitres— que nous regroupons ici en trois grands épisodes—, l'odyssée d'une embarcation qui se construit d'abord au Collège Sacré-Coeur de Sudbury (avant sa fermeture à la fin des années soixante), et qui se remplit par la suite, sous la bannière du partage et de l'amour libre, à l'Université Laurentienne, avec notamment La Troupe de théâtre, la création du journal étudiant *Réaction*, les happenings et les sit-ins, la première Nuit sur l'étang et l'atelier de poésie qui a donné naissance à un premier recueil, *Lignes-Signes*, précurseur des éditions Prise de parole (p. 13-66).

Une fois bondé et avec le vent en poupe (des artistes dévoués, au moins deux professeurs d'université—Fernand Dorais et Robert Dickson, de nombreux béné-voles, un public fidèle, des structures administratives efficaces et du financement soutiennent le mouvement), le Grand CANO (p.67-129 environ) devient une véritable Arche de Noé et porte en son sein une variété étonnante de foyers artistiques qui ont fait la gloire de cette époque, comme Le Théâtre du Nouvel-Ontario, Robert Paquette et ses amis, Prise de parole, La Galerie du Nouvel-Ontario, Le Moulinet, Ciné-Nord, CANO-Musique pour ne nommer que ceux-là.

La dernière partie (p. 131-306 environ), plus pragmatique et volumineuse (d'aucuns diront pointilleuse et peu fraternelle), aborde longuement les hauts et les bas de Prise de parole et elle passe en revue les stratégies éditoriales, les plans de redressement et les publications de la maison. Tout cela, sans pour autant négliger l'évolution constante des autres organismes du mouvement que l'on retrouve en filigrane.

Au terme de ce parcours, l'auteur peut se féliciter d'avoir remis le Nouvel Ontario au centre de la renaissance culturelle franco-ontarienne, d'avoir aussi porté à l'avant-scène les noms de plusieurs personnes clés du mouvement qui sont restées dans l'ombre.

Récifs et écume

Vues les attentes que crée un tel ouvrage, on me permettra de souligner au moins deux écueils que l'éditeur aurait dû éviter.

D'abord, étant donné la richesse des informations et la foule de noms propres que l'on rencontre à la lecture, les renseignements de Gaston Tremblay serviront inévitablement de référence. Pour cette raison, tout à fait prévisible, l'éditeur se devait de fournir un index ou à tout le moins une table des matières détaillée pour faciliter la consultation et permettre au lecteur de se retrouver dans une foire grouillante d'épisodes et d'événements. Une curieuse ou un curieux qui cherchera par exemple des informations sur La Slague, Ciné-Nord, André Paiement ou Le Centre des Jeunes, n'aura aucun indicatif chronologique, ni même un sous-titre pour le situer dans la table des matières.

Aussi, une révision plus serrée du texte aurait permis de corriger, d'une part, les dates et noms erronés et les coquilles trop nombreuses. Il nous incombe ici de citer quelques exemples : 1) la tradition théâtrale des jésuites ne peut avoir mille ans puisque l'ordre d'Ignace de Loyola remonte à 1540 (p. 13); 2) d'après le livre-souvenir du TNO, *Et le septième jour* a été présentée à l'été 1971 et non à l'été *1972* (p. 40); 3) le fameux «Gros Show» à La Slague a eu lieu le 18 décembre 1975 et non en *1976* (p. 226).4) on retrouve *maximaliser* pour maximiser (p. 97 et 141); «*ce* renouveler» pour se renouveler et «ce qui *ce* fait» pour ce qui se fait (p. 231); *Jean* Bessette pour Gérard Bessette et Gabrielle *Brodeur* pour Gabrielle Poulin (p. 232); le livre *Hermaphrodismes* a été publié chez Prise de parole *avec* un s (p. 91 et 315).

D'autre part, on peut supposer qu'une relecture critique du manuscrit aurait obligé l'auteur à développer ou à retrancher des commentaires trop obscurs ou laconiques. Pour le lecteur, deux exemples suffiront :

1) Je prends trois phrases fumeuses en intercalants les points d'interrogations qui s'imposent :

- «Plusieurs questions [sur quoi?...] réussissent encore à susciter la controverse [laquelle?]. Pourtant nos réponses d'antan [lesquelles?] demeurent immuables, figées dans le temps, bravant les vieux bonzes [lesquels?] qui cherchent une autre réponse [laquelle?] (p. 63);
- «Malgré les questions [lesquelles?], malgré les doutes [lesquels?], il demeure que Prise de parole fut la première maison d'édition à puiser dans la spécificité des Franco-Ontariens [...]» (p. 65).

Ce qu'il faut entendre dans ces formules ourlées de non-dits, c'est que l'affirmation selon laquelle Sudbury serait le creuset de la littérature et de l'institution littéraire franco-ontariennes irrite René Dionne[1] et Paul-François Sylvestre[2] et suscite parfois la controverse dans divers milieux de l'Ontario français. Mais au lieu d'articuler une pensée et une argumentation qui éclairerait les esprits échauffés par une petite guerre institutionnelle entre capitales (Sudbury-Ottawa-Toronto), Tremblay obscurcit le débat[3] Sans parler du fait que l'auteur se garde bien de critiquer ouvertement et clairement l'idée de faire remonter notre littérature française en Ontario aux écrits de la Nouvelle-France. Lancer des cailloux à partir du pont Jacques-Cartier dans la direction de «vieux bonzes» ne réglera pas de sitôt le problème des frontières de notre histoire littéraire[4]

2) En conclusion de son journal de bord, l'auteur déclare à propos du silence qui entoure les oeuvres franco-ontariennes : «Ne me parlez pas d'exiguïté, car j'entends encore l'écho de ma voix *Rauque* qui résonne dans l'espace du Nouvel-Ontario.»(307) On reconnaît dans le mot exiguïté (qui signifie étroit, restreint) une référence à l'essai de François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*. Qu'est-ce qu'il faut entendre par ce refus d'un mot qui a si lucidement servi à décrire les difficiles conditions de production culturelles en milieu minoritaire? On ne peut tout simplement pas balayer d'une phrase lyrique un ouvrage qui, sur 166 pages, s'est évertué à construire un sens de la marge, à lire du sens là où d'autres ont levé le nez. Avec une négation aussi tranchée, Gaston Tremblay fournit un argument de plus à l'essayiste qui décèle dans la fondation de notre institution littéraire sudburoise un rejet de la vie intellectuelle[5].

Malgré ces réserves, qui paraîtront insistantes et peut-être sévères, je m'en voudrais de ne pas redire que l'ouvrage demeure, surtout dans les deux premières parties (pré-CANO et Grand CANO), un vibrant témoignage d'un formidable éveil et une histoire souvent chaleureuse d'un «abordage» (A. Paiement) improvisé mais courageux par des jeunes flibustiers de la parole.

Le mythe CANO

Par ailleurs, ceux qui aiment le détail des coulisses de la création et ce qu'elles révèlent en conflits internes seront parfois servis. Pour ma part, je trouve que cette franchise démystifie inutilement le mouvement CANO et ramène les créateurs à une dimension un peu trop humble. D'autant plus que CANO c'est notre démesure, notre «miracle» sudburois (F. Dorais), notre fière «anomalie» (P. Karch), notre improbable «cosmogonie» (F. Paré) et notre symbole d'accession à la modernité. Pour ceux qui sont arrivés après la fête, CANO, ses artistes, leurs créations et leurs gestes se confondent; pour tout dire, le mouvement CANO c'est un chant de vie et il prend pour nous des allures de mythe moderne. Et ce n'est pas par impuissance ou par nostalgie qu'on le considère comme tel, mais parce que son oeuvre, imprégné d'idéal utopique, enivré de passions débordantes et d'émerveillement, puis frappé par le tragique, fascine autant qu'il inspire, nous raconte autant qu'il nourrit.

Pour cette raison, répétons-le, il s'agit d'*un* point de vue sur la période. Tout en demeurant un cran d'arrêt obligé pour qui s'intéresse au mouvement CANO et plus généralement à la culture franco-ontarienne contemporaine, la prise de parole de Gaston Tremblay en appelle d'autres. L'histoire et l'analyse du mouvement CANO sont encore à faire, mais avec, pour les entreprendre, une nouvelle et abondante version des faits. On a beau dire, l'étang n'est pas encore gelé et les quais sont nombreux. La mémoire peut encore amerrir. Et de la rive, nous pourrons toujours, je l'espère, secrètement surprendre un vague vaisseau d'or surgir de notre cimetière marin.

Gaston Tremblay
Prendre la parole :
Journal de bord du Grand CANO
Le Nordir, 1996, 330 p.

---

1 René Dionne coiffe deux de ces récents articles d'avertissements et d'emportements qui condamnent cette idée. Voir «La littérature franco-ontarienne. Esquisse historique (1610-1987)» in *Les Franco-Ontariens*, sous la dir. de Cornelius J. Jaenen, PUO, 1993. p. 341-342 et «1910. Une première prise de parole collective en Ontario français» in *Cahiers Charlevoix* 1, 1996. p. 17-18.

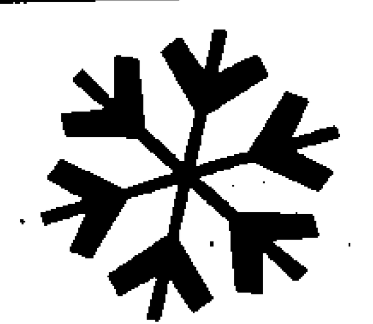
2 Paul-François Sylvestre abonde dans le même sens que Dionne en parlant dans un éditorial de «foutaise» et de «mythe». Voir «Mythe et réalité», *Liaison*, no 69 (nov. 1992), p. 3.

3 Ce sont Normand Renaud dans le dossier «Roc'n'rauque» (*Liaison*, 69, nov. 1992, p. 23) et Pierre Karch dans une lettre d'opinion (*Liaison*, 70, janv. 1993, p. 5) qui cernent le mieux, à mon humble avis, les motifs d'une posture parfois paternaliste et condescendante qui vient d'Ottawa en matière d'autorité littéraire.

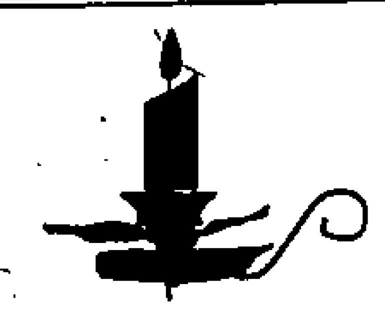
4 François Paré vient de poser de nouveaux jalons pour cette histoire dans «Repères pour une histoire littéraire de l'Ontario français» in *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, sous la dir. de Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Withfield, Le Nordir, 1995. p. 269-282.

5 Voir «L'institution littéraire franco-ontarienne», in *La question identitaire au Canada francophone*, PUL, 1994. p. 56-58.





Internatiorignal!



A lire

MOI, TITUBA SORCIÈRE...



MARYSE LAUZON

Moi, Tituba sorcière... noire de Salem, c'est l'histoire de l'esclavage, avec son cortège de douleurs et d'humiliations. C'est surtout le récit de la vie de ces femmes noires, esclaves, qui vont jusqu'à avorter de peur d'avoir une fille...

Dans son sixième roman, *Maryse Condé* raconte la vie de Tituba, elle-même fille d'une esclave à la vie tourmentée qui a vécu à la Barbade. Tituba retrouve, après la mort de sa mère, la liberté alors qu'elle est recueillie par une guérisseuse qui vit loin de la ville. Mais lorsqu'elle tombe en amour avec John Indien, elle doit choisir entre cette liberté et l'esclavage. En mariant son amoureux, elle «choisi» de devenir la propriété d'un maître blanc qui la vendra plus tard à un *pasteur des* États-Unis. Commence alors un voyage de la Barbade à Boston, puis à Salem où Tituba connaîtra l'hystérie collective d'une société puritaine et religieuse, d'où le célèbre procès des sorcières de Salem en 1692. Elle sera elle-même arrêtée pour activités satanistes, condamnée et passera deux ans en prison avant d'être sauvée de la pendaison par une amnistie générale.

L'odyssée de Tituba l'amène à rencontrer de nombreuses femmes, blanches ou noires, que l'auteure a choisi de sortir de l'ombre. On y fait la connaissance de Man-yaya, la guérisseuse qui évoque les rites vaudous omniprésents dans les Antilles. Il y a aussi Betsey, la fille du pasteur, une autre victime du puritanisme anglais prédominant à cette époque, et Esther condamnée pour adultère alors qu'elle était tout simplement féministe avant son temps.

Maryse Condé, née en Guadeloupe, évoque toute la dualité qui existe entre les cultures américaines et caraïbéennes tout en réussissant à mettre en lumière tout ce qui lie ces femmes, qu'elles soient noires ou blanches... ◆

VISION DIFFÉRENTE

«On ne prête qu'aux riches»

Joël Bombo-Konghonzaud

RÉFLEXIONS

Les images insoutenables en provenance du Zaïre et du Rwanda ont une fois de plus montré jusqu'à quel point l'être humain est devenu une véritable pacotille. Rien de nouveau, hein?

Loin de moi la prétention de vouloir expliquer cette sanglante et douloureuse situation dans cette région du monde. Mes amis originaires de la région essaient tant bien que mal de répondre à mes multiples questions car j'essaie, à tout prix, de comprendre.

Le but de mes propos se limitera au mépris de la vie humaine ainsi qu'au fléau de l'impunité. Ces deux maux réunis expliquent partiellement les crimes contre l'humanité que nous avons l'énorme privilège de voir sur nos écrans de télévision tout en mangeant une pizza.

Les gesticulations diplomatiques des dernières semaines a une fois de plus démontré que *«l'on ne prête qu'aux riches»*. Ce qui est d'une logique évidente. Le soin de comparer le Rwanda et le Koweit.

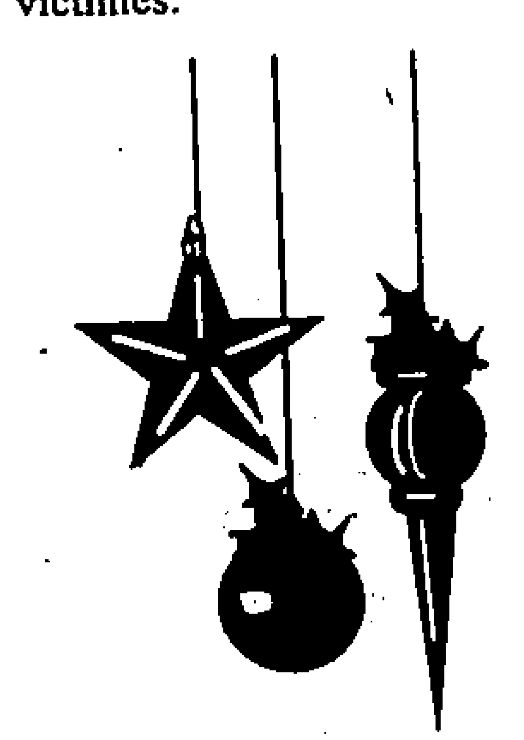
Pour revenir à l'impunité qui empêche toute réconciliation entre des groupes qui se sont fait la guerre pour permettre à leurs dirigeants d'assouvir leur goût du pouvoir, elle doit être combattue par tous les moyens imaginables. Je me permets de dire cela car il ne peut y avoir de réconciliation sans un minimum de justice.

Pourquoi un pauvre paysan, innocent de surcroît, devrait-il payer pour les crimes d'un dirigeant quelconque?

Combien d'individus doit-on assassiner avant d'être formellement accusé et poursuivi? Quelle arme doit-on utiliser?

Que signifie la communauté internationale pour les pays dépourvus d'intérêt pour les grandes puissances? La valeur d'une vie humaine se mesure-t-elle différemment selon certains mystérieux critères?

Je vous prie, mesdames et messieurs, d'observer une toute petite minute de silence à la mémoire de ces innombrables victimes.



SOLIDARITÉ FÉMININE

Au Maroc, comme dans d'autres sociétés traditionnelles, les mères célibataires sont victimes des préjugés de la population et font face à de graves sanctions légales.

PAR DANIELLE FILION

Au Maroc, nombre de mères célibataires n'ont pas d'autres choix que d'abandonner leur enfant. C'est en vue d'apporter une solution à la marginalité de ces mères ainsi qu'aux enfants abandonnés, qu'une organisation de femmes, *Solidarité Féminine*, a vu le jour il y a une dizaine d'années.

Solidarité féminine a créé un restaurant populaire et des cantines scolaires où sont embauchées les femmes chefs de famille monoparentale, ce qui leur permet de gagner un salaire et de reprendre confiance en elles. L'association met gratuitement à la disposition des ces mères célibataires une garderie adjacente au restaurant. Avec l'argent qu'elles gagnent, ces femmes peuvent se payer un petit logement et ainsi vivre de façon décente tout en gardant leur enfant.

«Bonnes à tout faire»

Solidarité féminine s'attaque aussi aux problèmes que vivent les domestiques. Aicha Chenna, présidente et co-fondatrice de l'organisme, affirme que la plupart des mères célibataires ont été des «bonnes à tout faire» dans leur enfance. Il arrive malheureusement trop souvent que ces jeunes filles soient abusées physiquement, moralement ou sexuellement par leurs employeurs. Celles qui tombent enceintes sont congédiées et peuvent difficilement rentrer chez leurs parents qui elles sont une source de déshonneur.

Solidarité féminine revendique que les «bonnes à tout faire» bénéficient d'une protection sociale et que leur travail soit régi par les normes du travail en vigueur au Maroc, entre autres, quant à l'âge légal pour travailler et au salaire à recevoir. Comme plusieurs organisations de femmes au Maroc, *Solidarité féminine* offre aussi des cours d'alphabétisation, de comptabilité de base et de soins à l'enfant. ◆

DANIELLE FILION a séjourné au Maroc dans le cadre du programme jeunesse d'Alternatives.



SOURCE (Pour les articles «**Moi, Tituba, sorcière**» et «**Solidarité féminine**»: *Alternatives* LE MONDE ÉTUDIANT, réseau d'action et de communication pour le développement international. Courrier électronique: **alternat@web.apc.org**

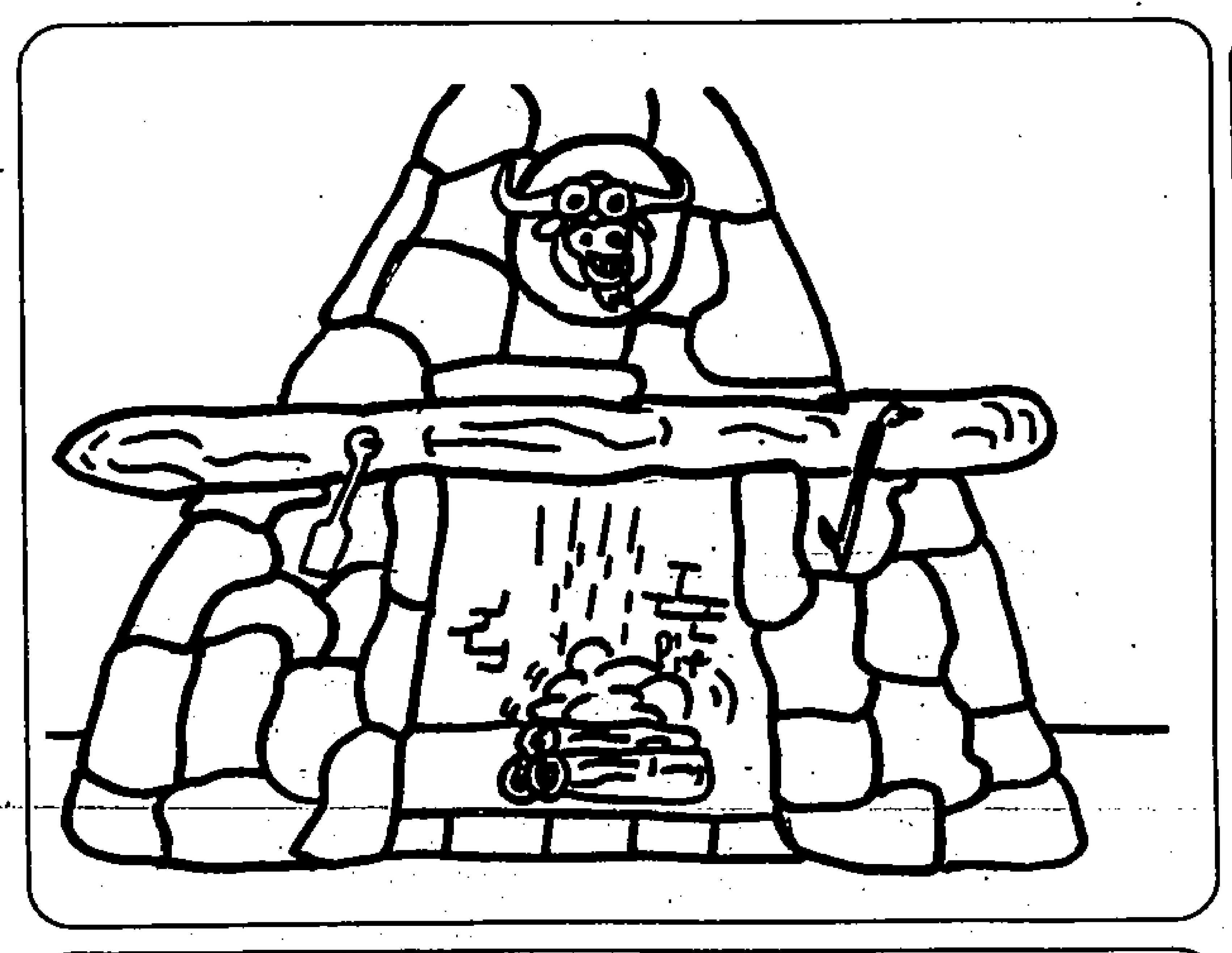
SAVIEZ-VOUS QUE...

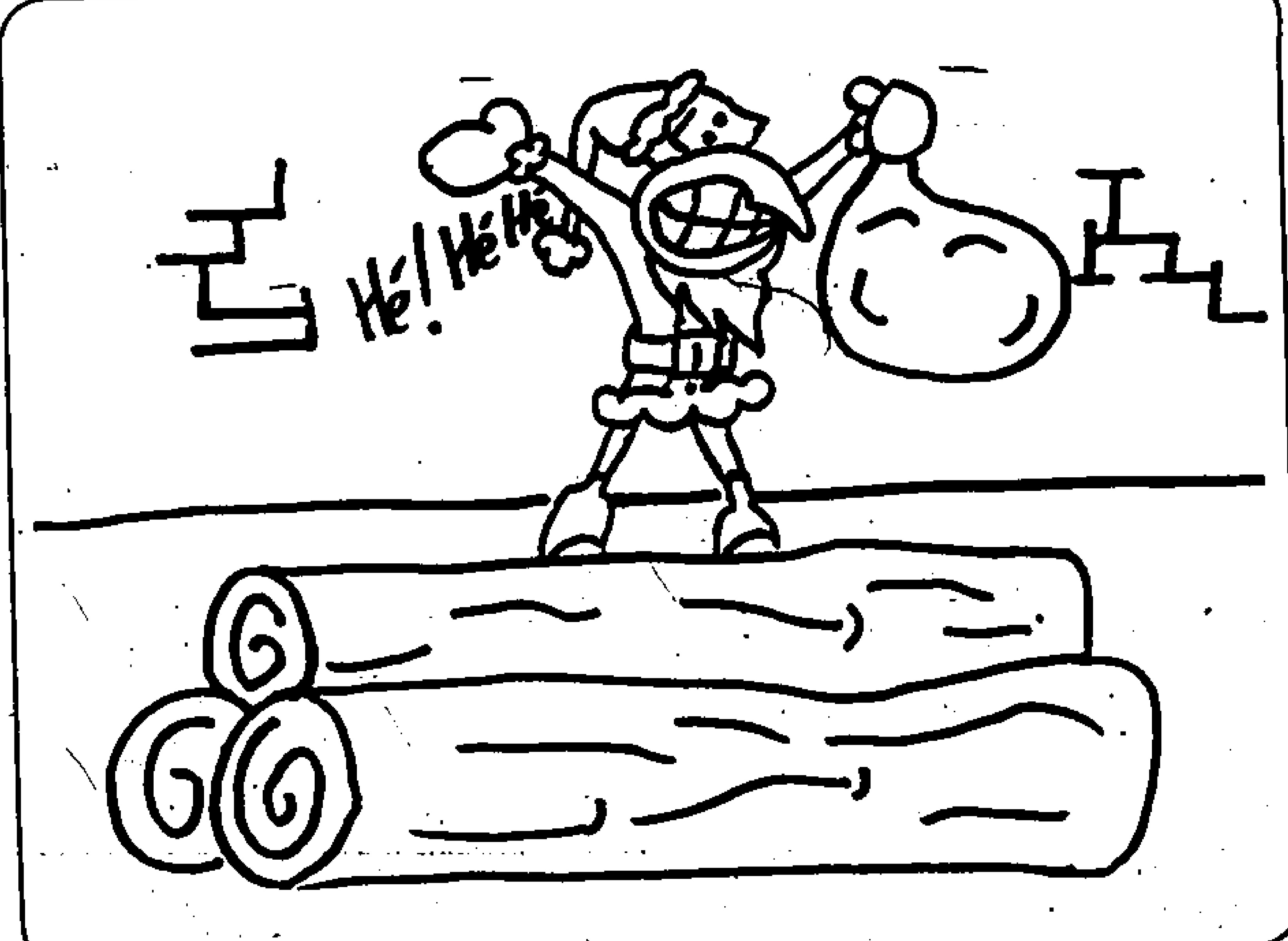
par Joël Bombo-Konghonzaud

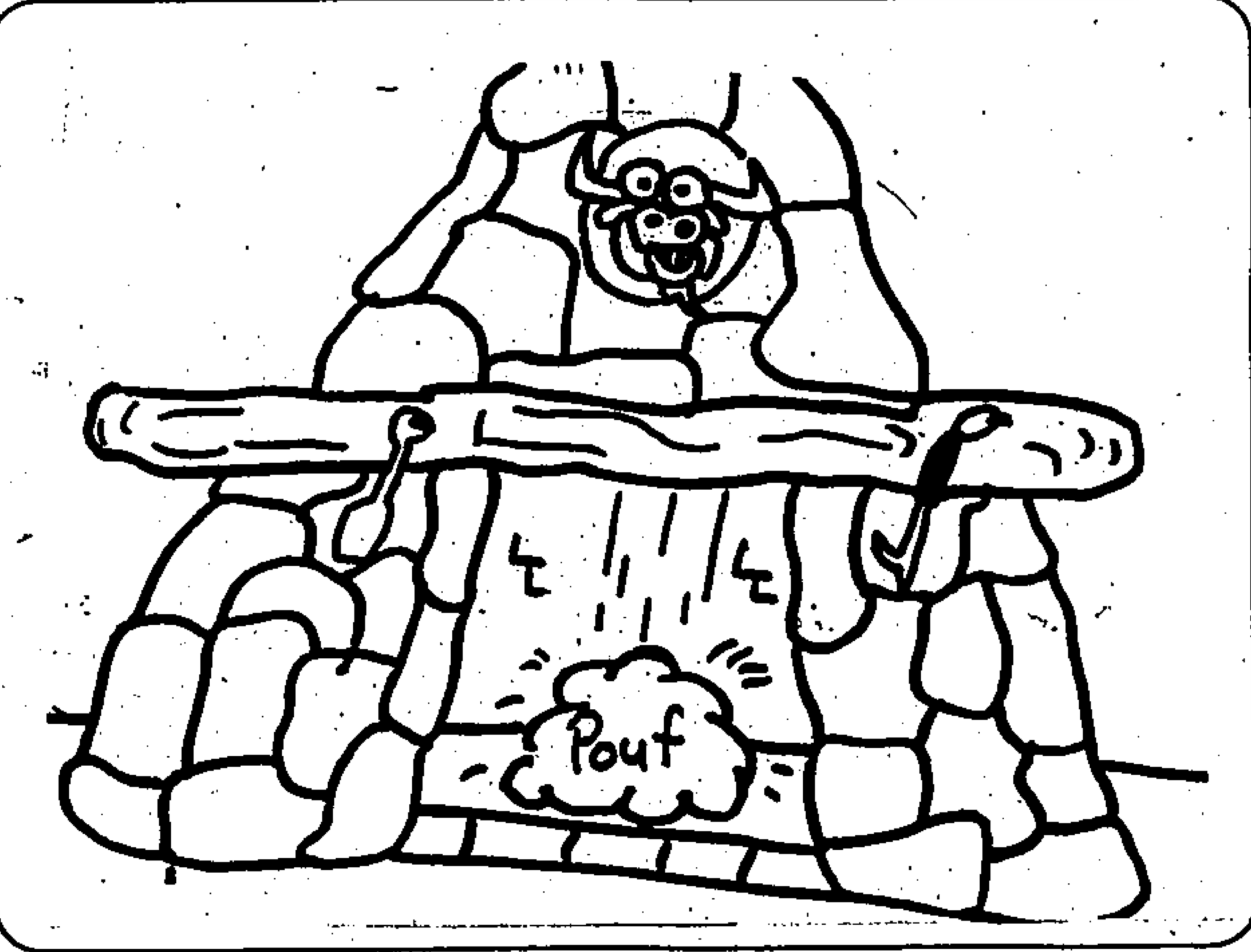
*Les membres du conseil de sécurité de l'O.N.U sont également les plus grands vendeurs d'armes dans le monde?

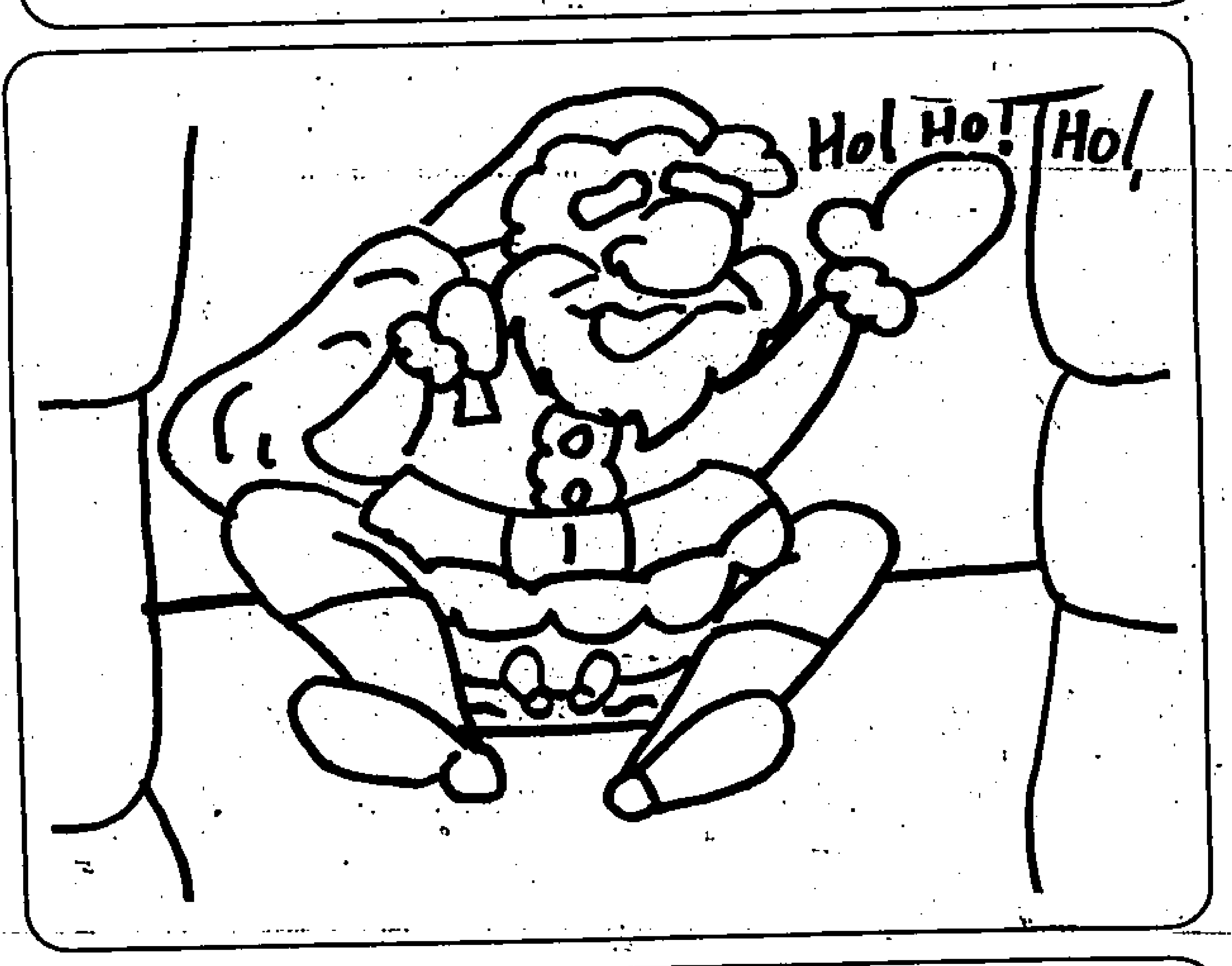
*La somme d'argent détournée dans les pays africains et placée dans les banques à l'étranger s'élève à environ 200 milliards de dollars, soit 90 % du produit national brut?

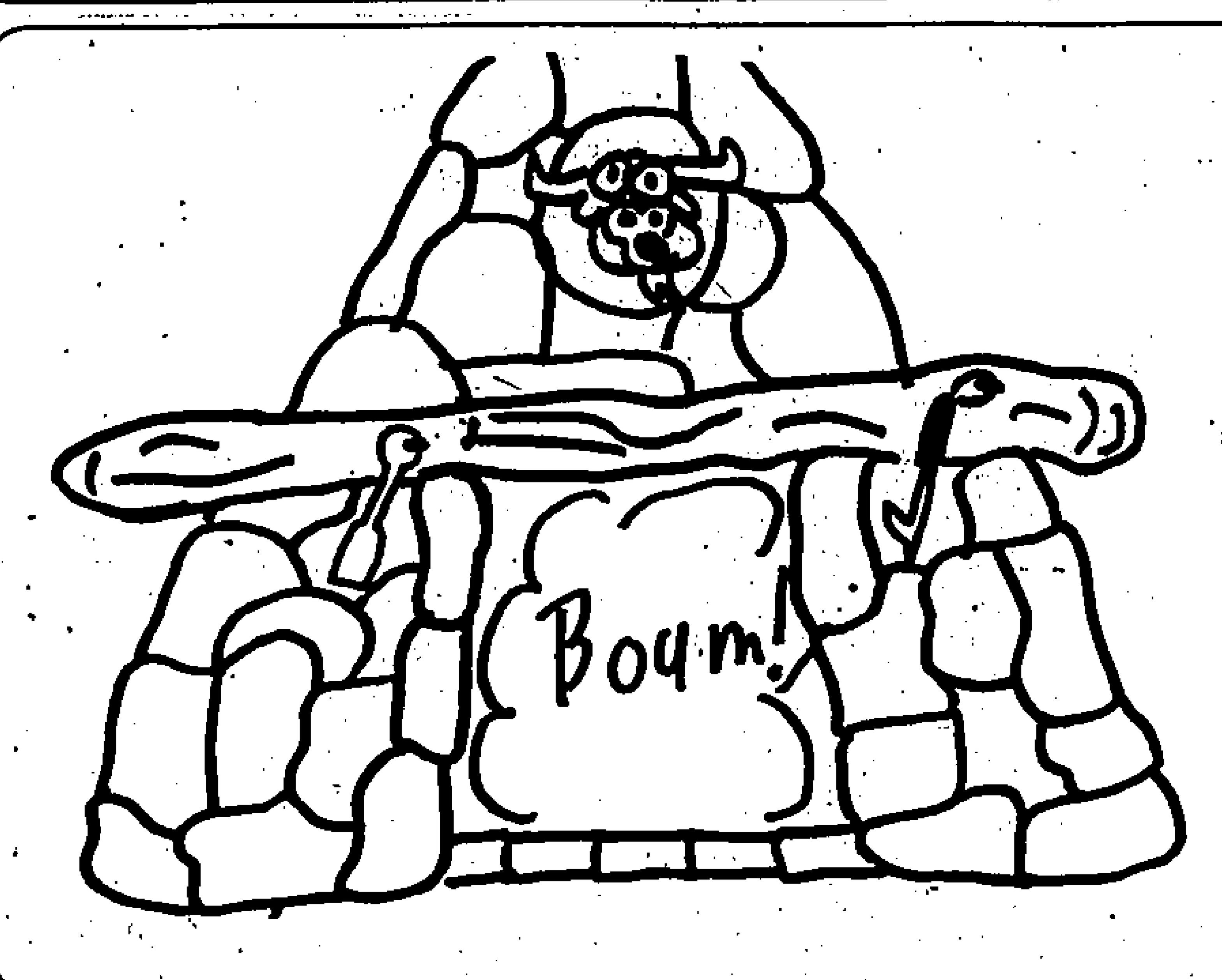
L'orignal de Noël

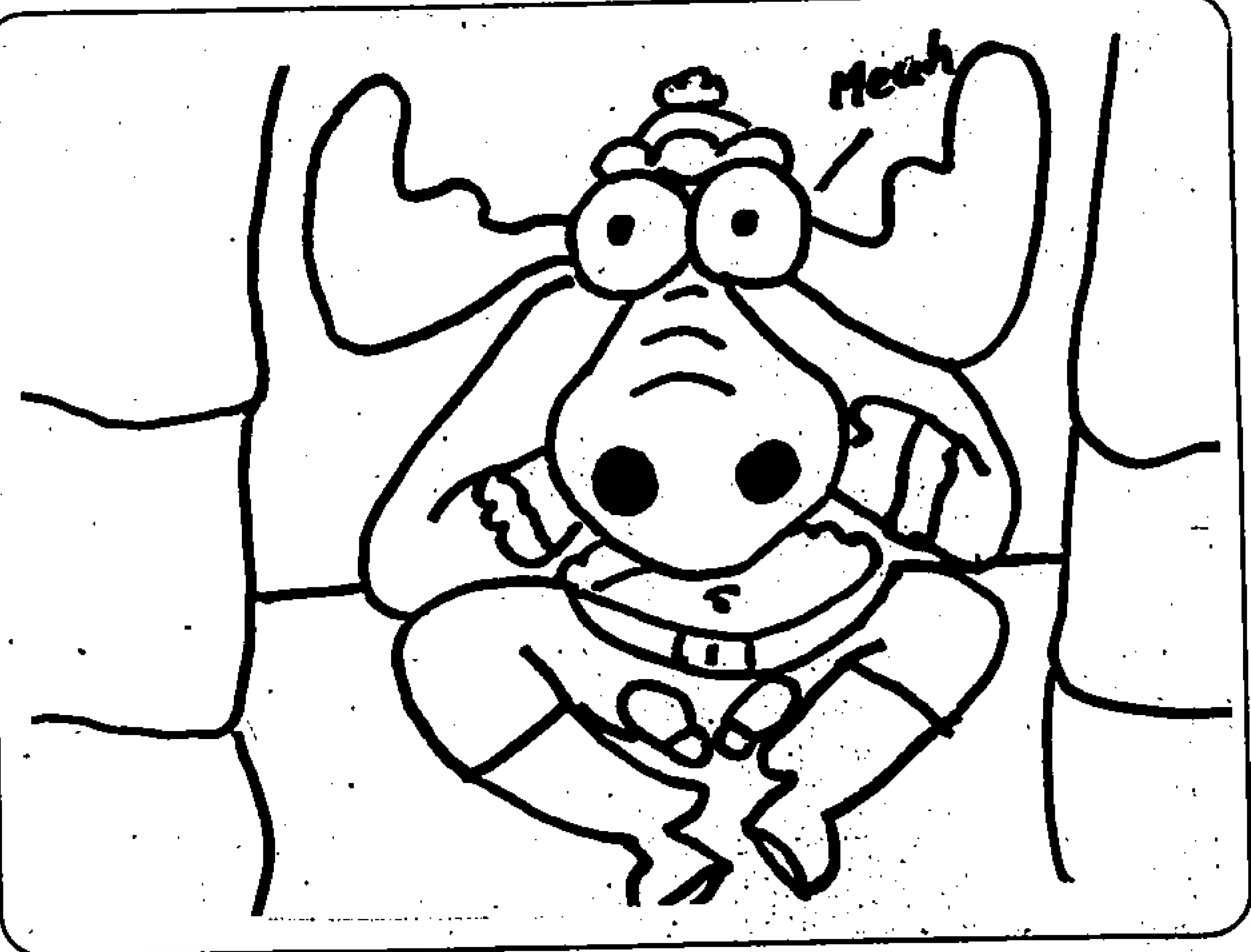








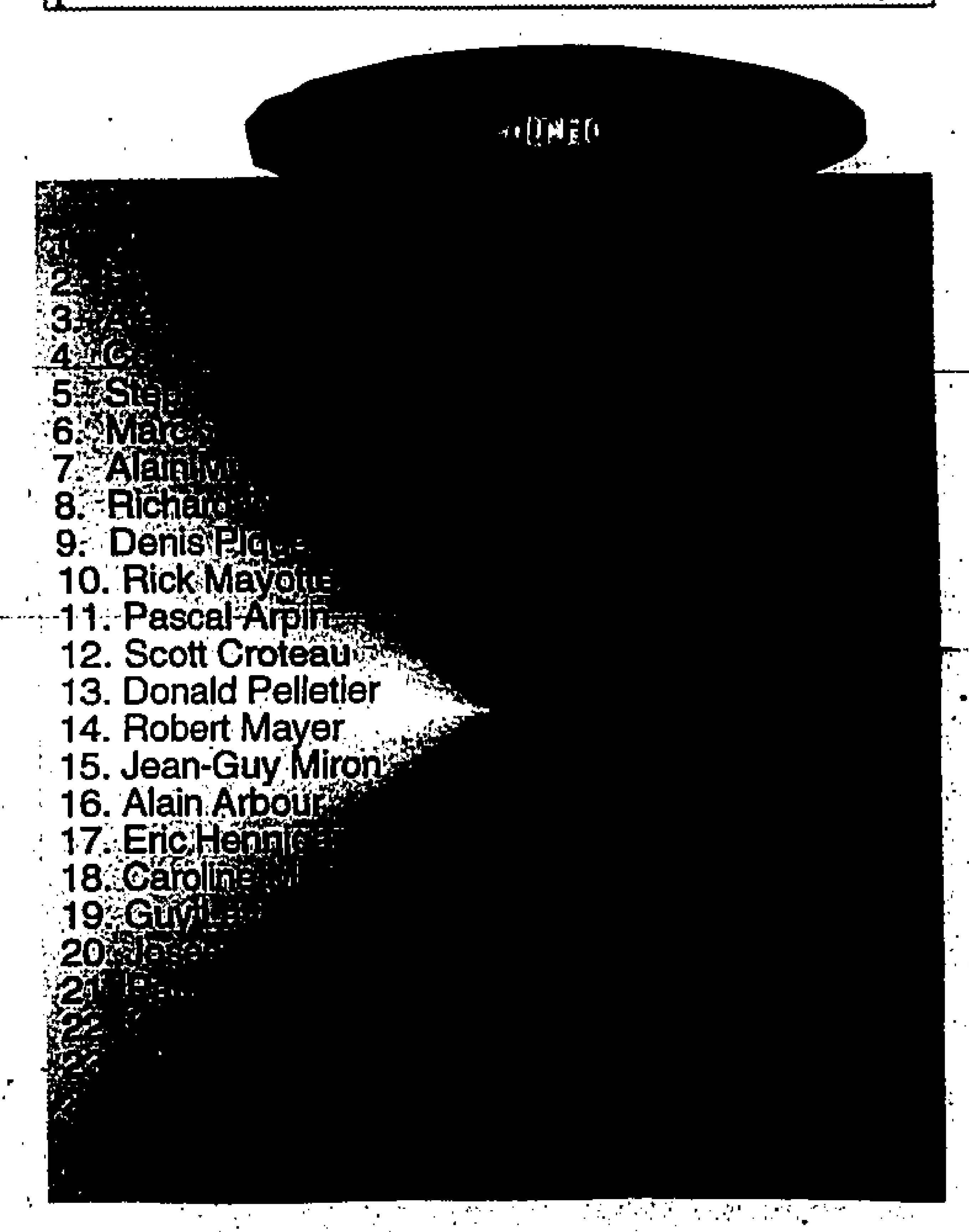




En ce qui concerne le scandale eXpression...

Josée Fortin refuse de donner des explications sur sa profonde intolérance envers les écarts de conduite du chroniqueur Robert Poisson (voir pétition en page 5 du numéro précédent). Comme elle l'a déclaré récemment à l'émission **eXpression**, *l'Orignal déchaîné* pardonne à Poisson, mais pas elle. Par contre, Josée se dit prête à tout oublier. Elle ajoute qu'elle comprend la décision du journal, car s'il avait fallu que *l'Orignal déchaîné* exige la démission de Poisson à chaque écart de conduite de ce dernier, nous ne serions même pas là pour en parler...

Enfin, l'équipe de *l'Orignal*, émue par le pardon de la gang d'**eXpression** à l'endroit de Poisson, a décidé d'en faire autant avec Josée, et n'exige donc plus sa démission. Voilà! Affaire classée, bien qu'on iognore encore le nom du mystérieux pétitionnaire...



Charades

#1 Mon premier est ce qui va couple.
Mon deuxième est le mot anglais pour non.
Mon troisième est le pronom personnel de la 3e personne du féminin.
Mon tout est le personnage qui entre dans nos maisons par la cheminée la veille du 25 décembre.

#2 Mon premier est une situation de quelque chose.
Mon deuxième est la partie du corps où l'on retrouve la colonne vertébrale.
Mon tout est ce qu'on reçoit des autres le jour de Noël.

#3 Mon premier est le prénom de l'un des professeurs francophones de la Laurentienne.
Mon deuxième est la seconde syllabe du mot ignorant.
Mon troisième est l'article défini du pluriel.
Mon tout est l'activité par laquelle les gens vont de porte en porte pour chanter des chansons de Noël.

CHYC 90

LE PALMARES

TOP 20 RADIO
CHYC 90
Semaines du 2 et du 9 décembre 1996

1	Tout	Lara Fabian
2	Father on the go	Kevin Parent
3	Les temps fous	Daniel Bélanger
4	Si c'était vrai	Marie-Denise Pelletier
5	L'envie d'y croire	Richard Séguin
6	Tous les bateaux...	Francine Raymond
7	I lost my baby	Jean Leloup
8	Usure des jours	Martine St-Clair
9	Crier au loup 2 fois	Pierre Bertrand
10	Il ne sait pas	Natasha St-Pier
11	Tu me fais voir des étoiles	Ginette Reno
12	Les Derniers seront les premiers	Céline Dion
13	Le feu qui m'attise	Ophélie Winter
14	Reste si tu veux	Sylvain Cossette
15	La nuit crie victoire	Daniel Lavoie
16	Dans le cri de nos...	Luce Dufault
17	Age adulte	Colombe
18	Cap enragé	Zachary Richard
19	Sadie	Marjo
20	Devin	Marie-Jo Thério

Compilation: Josée Perreault
courrier électronique: chyc@isys.ca

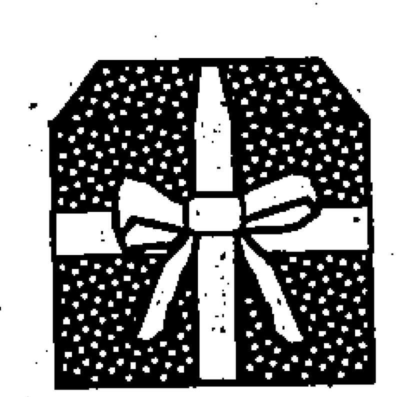
L'Orignal déchaîné tient à féliciter la troupe de théâtre communautaire du TNO pour la pièce

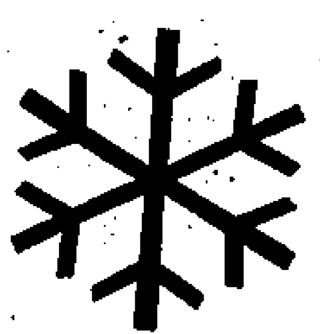
Le Malade imaginaire.

Des comédiens audacieux, une musique et des costumes brillamment choisis, une mise en scène remarquable, bref, une meuhdite belle soirée pour tous ceux qui ont eu le panache d'encourager encore cette année le magnifique travail du TNO.

BRAVO!!!









La Galerie du Nouvel-Ontario, Centre d'artistes
vous invite à son exposition

LE NOUVEAU LOUVRE

du 30 novembre au 20 décembre 1996
du mardi au vendredi de 12 h à 17 h
le samedi de 9 h30 à 17 h
Les oeuvres exposées proviennent d'artistes de la région et partout en province.

Pour de amples renseignements, contactez la GNO au 673-4927.